Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 738

Artikel: Cigales polonaises

Autor: A.W.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266308

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliothèque publique & Universitaire Genève

11 Oct. 1947

J. A.

11 OCTOBRE 1947 — GENEVE

TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 738

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.—
» 6 mois . . . . . » 3.50
ETRANGER . . . . . » 8.—
Le numéro . . . . . » 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

Ce qui est vraiment beau, c'est ce qui rend l'homme meilleur.

Mme de STAËL.

La liberté, ses droits, ses responsabilités

Afin de mieux coordonner le travail effectué dans les commissions, le Conseil International des Femmes avait adopté, en vue du congrès de Philadelphie, un nouveau plan auquel deux journées entières étaient réservées.

Pour permettre aux délégations peu nombreuses de prendre une part active aux discussions, quatre groupes avaient été constitués, chacun étant placé sous la responsabilité d'une des vice-présidentes.

1. Statut de la femme
2. Enfance et adolescence
3. Le foyer
4. Paix et relations internationales.

Les groupes se composaient des membres des commissions permanentes dont le travail est en rapport avec le sujet central. Ainsi dans le groupe Enfance, les commissions de Protection de l'enfance, d'hygiène, d'éducation, de la morale, des Arts et des Lettres, du Cinéma et de la Radio, apportèrent successivement le résultat de leurs travaux au cours de ces dernières années, et leurs préoccupations pour le présent et l'avenir. Les discussions alimentées par les expériences des déléguées présentes se concentrent d'elles-mêmes sur certains points. Des renseignements parfois inédits et intéressants sont apportés au débat et les décisions prises se concrétisent en résolutions à soumettre à l'assemblée générale.

Comme les débats se déroulèrent exclusivement en anglais et comme toutes les résolutions furent pensées et rédigées dans cette langue, nous ne donnerons aucun texte avant que les traductions officielles ne nous soient parvenues. Parmi le grand nombre de ces voeux, il en est qui affirment des principes anciens et connus, d'autres sont nés des circonstances présentes. Certaines résolutions émanent de l'Exécutif, d'autres des Conseils Nationaux, d'autres encore des Commissions permanentes, les unes s'adressent aux Conseils Nationaux, les autres à des Organisations internationales, N.U. et ses différentes branches, U.N.E.S.C.O. F.A.O. anciennes commissions de la S.D.N. etc.

Le groupe **„Statut de la Femme"** a réaffirmé l'égalité de tous les citoyens, hommes et femmes, dans les domaines politique, civique, économique et social, et en matière d'éducation. Le principe « A travail égal, salaire égal » reste le but à atteindre, il a été décidé d'y adjoindre : « Et les mêmes possibilités de travail dans le commerce et l'industrie et dans le service diplomatique ». Le mariage et la maternité ne devraient en aucun cas être un obstacle à l'emploi des femmes. Ce groupe s'est longuement occupé des personnes déplacées, et des problèmes que pose leur installation dans une nouvelle patrie.

Autour des deux mots **„Enfance et Adolescence"** un groupement très sympatique d'éducatrices et de travailleuses sociales a commenté les tristes expériences de ces dernières années. L'enfant est la grande victime de toute guerre, plus encore de la guerre totale. Comment lui redonner les choses indispensables dont il a besoin pour se développer harmonieusement ? Comment, par une éducation appropriée, le préparer à vivre dans un monde dont nous ne savons pas ce qu'il sera ? Comment enlever le sentiment d'infériorité à l'enfant né hors des liens du mariage ? Il ne doit plus y avoir d'enfants dits illégitimes, ce sont les parents qui méritent cet adjectif.

Les loisirs des enfants devraient préoccuper tous les conseils nationaux. L'exemple des Etats-Unis qui a une collection de films, soigneusement sélectionnés par les enfants eux-mêmes, peut être suivi dans d'autres régions linguistiques. Il en est de même pour l'utilisation de la radio. Les meilleurs programmes sont ceux qui donnent aux enfants l'occasion d'y participer. Il ne faut pas commettre l'erreur de parler aux enfants de « haut en bas », mais toujours de « bas en haut ».

Dans le groupe **„le Foyer"**, auquel participèrent les commissions de l'Habitation, d'Economie domestique et des Arts et Lettres, on parla de tous les problèmes domestiques qui sont les mêmes partout et aussi de ceux qui intéressent plus spécialement les pays ravagés où la reconstruction des maisons d'habitation est en cours ou en projets. La plupart des déléguées présentes constatèrent la mauvaise situation alimentaire, le manque de combustible. Il est urgent que les consommatrices du monde entier s'organisent pour assurer une production plus intense et une meilleure répartition. La Suède semble être sous ce rapport le pays le mieux organisé.

Enfin le groupe **„Paix et relations internationales"** dont la base était formée par la commission de la paix, voua une grande attention à la collaboration des femmes avec les Nations Unies et ses différentes branches, sans oublier les anciennes commissions de la S.D.N. qui continuent la lutte contre la prostitution, et les maladies, contre les narcotiques etc.

Si je ne mentionne pas de noms, c'est qu'il faudrait les citer tous. Parmi les femmes qui ont pris la parole au cours de ces discussions, il y avait des personnalités de grande valeur, parmi celles plus timides, ou gênées par l'anglais, qui se sont contentées d'écouter, il y avait aussi des femmes de mérite certain, dont l'intelligence et le dévouement ne se discutent pas.

Après ces journées préliminaires, l'Assemblée Générale débuta par une séance publique à laquelle, selon l'usage, les autorités locales prirent part. Puis, pendant quatre jours, ce furent, sous l'alerte présidence de la Baronne Boël, les séances au cours desquelles on entendit les rapports des conseils nationaux et ceux des commissions permanentes. Les résolutions préparées dans les groupes furent en général votées sans discussions. Une seule qui avait pour objet la Pasteurisation du lait excita les passions. On aurait pû croire qu'on discutait d'une autre boisson plus enivrante...

Beaucoup des rapports présentés nous ramenèrent aux souffrances des années de guerre, et évoquèrent des visages disparus à jamais. Nous avons dit déjà qu'une courte cérémonie fut réservée à évoquer le courage de la Vice-présidente, Sénateur Franciska Plaminkova, fusillée en 1943 pour sa passion de l'indépendance. Aux sons des accords poignants de la marche funèbre de Chopin, ce recueillement du souvenir fut très émouvant.

Le premier jour du congrès, Dr Eder-Schwyzer fut élue présidente internationale en remplacement de la Baronne Boël

Cigales polonaises

Cliche Mouvement Féministe

Cathédrale de Cracovie

Le concours international d'exécution musicale, qui offre aux auditeurs l'occasion d'entendre une admirable variété de tempéraments artistiques divers, nous permet aussi d'apprendre une foule de détails intéressants sur le développement de la vie musicale dans d'autres pays.

C'est ainsi que nous avons pu rencontrer une dame polonaise, docteur et privat-docent en musicologie, qui occupe un poste de premier plan dans l'organisation artistique de son pays : Mme Sophie Lissa, vice-directrice du Département de la musique, au Ministère des Beaux-Arts.

— Votre poste, Madame, existait-il avant la guerre ?

— Non. Notre ministère n'existait pas, les beaux-arts formaient une section du Ministère de l'Education. Quant au poste que j'occupe, s'il y en avait eu l'équivalent, il n'aurait pas été confié à une femme ! Notre ministère s'occupe de toutes les questions artistiques et s'efforce d'imprégner d'esthétique la vie quotidienne.

— Et le Département de la musique ? De lui dépendent, j'imagine, les orchestres, les opéras, les bibliothèques musicales...

— Sans doute, et de plus les éditions musicales, les périodiques et l'enseignement de la musique, afin que tous ceux qui en ont le goût puissent développer leurs dons. Nous possédons 155 écoles, avec 21.000 élèves (avant 1939 : 130 écoles et 11.000 élèves). Près de 115 écoles sont destinées aux enfants (7 à 14 ans), plus de 30 sont pour les adolescents et 5 réservées aux spécialistes. Les adultes peuvent s'inscrire dans des écoles d'auditeurs où des conférences-auditions les initient à l'histoire de la musique.

— Manquez-vous de matériel ?

— Certes ! Une des tâches de notre département consiste à récupérer le plus possible des instruments volés par les occupants et abandonnés dans leur fuite, un peu partout, même en pleins champs. On répartit entre les écoles et les exécutants ce matériel retrouvé et celui que l'on fabrique actuellement. Nous nous efforçons aussi de rééditer la musique classique perdue, et les œuvres des compositeurs polonais[1].

— Qu'en est-il des exécutions musicales ?

— Nous avons cinq orchestres philharmoniques et cinq opéras (Posen, Cracovie, Varsovie, Lodz, Breslau, Kattovice ; l'opéra de cette ville dessert aussi Bytom). Dans des villes de moindre importance, on compte 16 orchestres moins nombreux. Notre département cherche à répandre le goût de la musique dans les masses populaires ; à cet effet des « brigades » font des tournées musicales dans les agglomérations industrielles ; il soutient aussi les orchestres d'amateurs, il organise annuellement un concours de chœurs, et il encourage la création de clubs de musique dans les écoles et parmi les travailleurs. Les écoliers des villes assistent, le jeudi, à des concerts qui font partie de leur programme. Enfin une équipe scientifique parcourt les campagnes, enregistrant les documents musicaux qui intéressent le folklore.

— Votre organisation semble réaliser un plan excellent ; elle travaille effectivement fort bien si nous en jugeons par le choix qu'elle a fait des concurrents entendus à Genève et qui ont obtenu des récompenses flatteuses (un 2me prix, une médaille et 1 diplôme de chant, sur 3 concurrents).

— Nos moyens financiers et matériels sont encore infimes, mais l'ardeur au travail et l'enthousiasme nous animent, nous réussirons.

Ceux qui s'étonneraient de voir un pays ruiné et dévasté, consacrer, déjà, tant d'argent et d'efforts au luxe musical comprendront que, dédaignant La Fontaine et sa fable, les fourmis de Pologne considèrent le chant des cigales comme l'accompagnement indispensable de leur héroïque travail de reconstruction.

A. W. G.

[1] Les personnes disposées à céder de la musique d'études et de la musique classique aux écoles polonaises démunies, sont priées de l'annoncer à la rédaction dn journal.

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES
reconnue par la Croix-Rouge suisse
et patronnée par l'Université
LE BON SECOURS - GENÈVE
offre à ses élèves d'excellentes conditions de vie, un prix d'écolage modique, des études de niveau universitaire. Début des cours en mars et septembre.
SECTION DE PUÉRICULTURE
Entrée chaque mois
Programme et conditions : **15, Avenue Dumas**